

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BIBLIOTHECAIRES-DOCUMENTALISTES

ne peut que servir la mission que nous poursuivons : la promotion du bon et beau livre pour la jeunesse et une meilleure connaissance des institutions qui permettent à tous d'y accéder.

Liège, le 4 juin 1976.

Les membres de la Commission seraient heureux de vous rencontrer lors d'une de leurs réunions mensuelles afin de faire le point de la littérature pour enfants en Belgique. Cette rencontre nous permettra d'entretenir un dialogue entre critiques, animateurs et enseignants, ensemble une ou des actions. Les bibliothèques pour la jeunesse et leurs prolongements.

Boulevard Reyers, 19,

En espérant avoir l'honneur de vous rencontrer à 1040 BRUXELLES, producit par nous pour vous. Je vous prie de croire, chère Alice, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Chère Alice,

Le 25 mai 1975 s'est constituée l'Association professionnelle des Bibliothécaires et documentalistes. Cette A.S.B.L. a pour but de rassembler les bibliothécaires et les documentalistes en vue de favoriser la promotion de leur fonction mais aussi de faciliter leur information et d'aider à parfaire leur qualification professionnelle.

L'Association regroupe 150 membres environ qui sont invités à participer aux travaux de groupes de travail spécialisés.

C'est ainsi qu'une section "Bibliothèques et Littérature de Jeunesse" a été créée. Ce groupe de travail est animé par la volonté de confronter les expériences faites en matière de lecture chez les jeunes mais aussi il tend à permettre aux bibliothécaires pour enfants de mieux faire connaître leur rôle, d'affirmer leur compétence en matière de livres pour enfants.

Connaissant les efforts réalisés par le "Conseil de Littérature pour Enfants", le souci de ce Conseil de rencontrer tous ceux qui s'intéressent à l'enfant et à sa découverte du livre, la Commission m'a demandé (ce que je fais avec le plus grand plaisir) de vous contacter pour étudier ensemble les possibilités d'échanges, d'informations, voire de collaborations possibles.

Je pense, en effet, qu'une action concertée qui permettrait aux professionnels du livre que sont les bibliothécaires, de participer, voire de susciter des rencontres et d'attirer l'attention du grand public sur l'importance de la lecture chez l'enfant et ce, avec des spécialistes qui, comme vous et vos collaborateurs, oeuvrez dans le même but, ne peut être bénéfique.

En effet, regrouper un maximum de gens intéressés ne peut que servir la mission que nous poursuivons tous : la promotion du bon et beau livre pour la jeunesse et une meilleure connaissance des institutions qui permettent à tous d'y accéder.

Les membres de la Commission seraient heureux de vous rencontrer lors d'une de leurs réunions mensuelles afin de faire le point de la littérature pour enfants en Belgique. Cette rencontre nous permettrait d'entamer un dialogue entre critiques, animateurs et bibliothécaires, et d'inviter ensemble une ou des actions axées sur le livre pour enfants, les bibliothèques pour la jeunesse et leurs prolongements.

En espérant avoir bientôt de vos nouvelles, persuadée que nous pouvons faire ensemble un travail productif, je vous prie de croire, chère Alice, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Chère Alice,

Le 25 mai 1975 s'est constituée l'Association professionnelle des Bibliothécaires et documentalistes. Cette A.S.B.L. a pour but de rassembler les bibliothécaires et les documentalistes en vue de favoriser la promotion de leur fonction mais aussi de faciliter l'information et d'aider à parfaire leur qualification professionnelle.

L'Association regroupe 150 membres environ qui sont invités à participer aux travaux de groupes de travail spécialisés.

C'est ainsi qu'une section "Bibliothèques et littérature de jeunesse" a été créée. Ce groupe de travail est animé par la volonté de confronter les expériences faites en matière de lecture chez les jeunes mais aussi il tend à permettre aux bibliothécaires pour enfants de mieux faire comprendre leur rôle, d'affirmer leur compétence en matière de livres pour enfants.

Connaissant les efforts réalisés par le "Conseil de littérature pour Enfants", le souci de ce Conseil de rencontrer tous ceux qui s'intéressent à l'enfant et à sa découverte du livre, la Commission n'a demandé (ce que je fais avec le plus grand plaisir) de vous contacter pour fonder ensemble les possibilités d'échanges, d'information, voire de collaborations possibles.

Je pense, en effet, qu'une action concertée qui permettrait aux professionnels du livre que sont les bibliothécaires, de participer, voire de susciter des rencontres et d'attirer l'attention du grand public sur l'importance de la lecture chez l'enfant et ce, avec des spécialistes qui, comme vous et vos collaborateurs, oeuvrez dans le même but, ne peut être bénéfique.